

Paris, le 30 octobre 2009

## **Communiqué de presse**

### **L'AFLD réserve ses observations sur les réponses de l'UCI**

L'AFLD a pris connaissance des réponses de l'UCI à son rapport sur le Tour de France 2009.

Elle remettra des observations détaillées sur les réponses de l'UCI au Ministre chargé des sports, à l'UCI et à l'Agence mondiale antidopage. D'ici là, elle s'abstiendra de tout commentaire public sur ces questions.